

ORU de Planoise - Pôle culturel d'animation - Maison de quartier et Médiathèque - Lancement d'un nouvel appel d'offres d'entreprises - Demande de subventions

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Par délibération en date du 20 février 2003, le Conseil Municipal a décidé d'engager la phase de programmation relative à la construction d'un pôle d'animation se composant d'une maison de quartier et d'une médiathèque, dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain sur le quartier de Planoise.

Le programme de cette opération et le règlement de concours ont été adoptés par délibération du Conseil Municipal du 20 novembre 2003, pour une enveloppe financière de 5 000 000 € TTC soit 3 000 000 € TTC pour la maison de quartier et 2 000 000 € TTC pour la médiathèque.

Le 29 mars 2004, le Conseil Municipal a choisi sur proposition du jury, le projet de l'équipe de maîtrise d'œuvre ayant pour mandataire M. CHABAL, Architecte, et composée de M. KRUZIC, Architecte et des bureaux d'études PROCOBAT (économie), COGECI (structure), KATENE (fluides), ETAMINE (haute qualité environnementale).

Après mise au point du projet avec les utilisateurs, les différents services municipaux et les assistants au maître d'ouvrage (Contrôleur technique, Coordonnateur SPS), la consultation des entreprises a été lancée fin janvier 2005.

Lors de l'analyse des offres par la Commission d'Appel d'Offres du 25 mars 2005, celle-ci a décidé de déclarer l'appel d'offres infructueux, ceci motivé par le fait que les deux seules entreprises ayant répondu proposaient des offres au-dessus de l'estimation du maître d'œuvre.

Il a donc été demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre de réétudier son projet et de proposer une liste d'économies chiffrée, ne modifiant pas le programme initial.

A la suite de cette nouvelle étude, la nouvelle estimation de l'opération serait de 5 830 000 € TTC.

Coût prévisionnel de l'opération

- Etudes	800 000 € TTC
- Travaux	4 430 000 € TTC
- Mobilier et matériel	600 000 € TTC

Coût total	5 830 000 € TTC

Nouvel échéancier de l'opération

- Consultation européenne des entreprises en été 2005
- Remise des offres en octobre 2005
- Démarrage des travaux en début d'année 2006
- Livraison du chantier en avril/mai 2007
- Ouverture des locaux au public en septembre 2007.

Plan de financement prévisionnel**- Maison de quartier**

Participation de l'ANRU	877 920 €
Participation du Département du Doubs	450 000 €
Participation de la Région	600 000 €
Participation de la CAF	200 000 €
Participation de la Ville de Besançon y compris TVA	1 372 080 €
Total TTC	3 500 000 €

- Médiathèque

Participation de la DRAC (Contrat d'agglomération)	670 000 €
Participation de la Région de Franche-Comté	300 000 €
Participation du Département du Doubs	300 000 €
Participation de la CAF	60 000 €
Participation de la Ville de Besançon y compris TVA	1 000 000 €
Total TTC	2 330 000 €

La Ville s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

Le Conseil Municipal,

Vu les délibérations prises précédemment, en dates du 20 février, 22 septembre, 20 novembre 2003 et 29 mars 2004, est invité à :

- valider le programme et la nouvelle estimation du coût du projet,

- solliciter l'aide financière de l'ANRU, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs et de la Caisse d'Allocations Familiales, et de tout autre partenaire susceptible de soutenir ces projets et à les inscrire par décision modificative en recettes à réception des notifications attributives au budget de l'exercice courant aux chapitres 13.824.1321/1322/1323/1328.3605/4812.33000,

- autoriser le lancement d'un deuxième appel d'offres d'entreprises.

«M. Christophe LIME : Très rapidement on va vous montrer des diapositives sur ce pôle de culture et d'animation sur Planoise, qui vise à donner véritablement une image attrayante sur le quartier, avoir un cœur de vie et un cœur de rencontre qui dépasse ainsi le quartier de Planoise. L'idée c'est d'y faire venir des habitants des quartiers extérieurs de Planoise mais aussi des villages environnants et drainer une image attrayante de ce quartier qui le mérite bien et qui est souvent méconnu. Ceux qui y habitent en sont souvent très fiers, même avec toutes les difficultés, et ceux qui n'y habitent pas ont souvent quelques appréhensions et quelques craintes, donc l'idée est de travailler à partir de ces éléments-là.

Vous savez que nous avons eu un appel d'offres infructueux, le Maire l'a dit tout l'heure. L'idée c'est de ne pas changer l'ensemble du programme qui avait été travaillé d'une façon très approfondie avec les habitants, avec les associations, avec ceux qui vont travailler à l'intérieur et ceux qui vont le faire vivre, mais aussi de ne pas céder aux prix galopants qu'on a pu connaître ces derniers mois. Donc nous avons mené un travail très approfondi avec l'architecte pour pouvoir minimiser un certain nombre de coûts sans

remettre en cause le fond. Nous sommes aussi bien entendu, comme sur l'ensemble de nos travaux neufs, dans une démarche HQE poussée sur les problématiques d'énergie et d'environnement, de nuisances sur le chantier qui sera situé dans une zone très urbanisée et sera relativement long. Nous allons travailler avec les sociétés retenues afin que ces nuisances soient les plus faibles possibles.

La dernière idée, habituellement c'est Michel ROIGNOT qui développe cet aspect-là, c'est la liaison que l'on veut créer entre la Maison de Quartier et la Médiathèque qui ont souvent des publics différents. L'idée par l'intermédiaire de cet accueil commun est d'optimiser bien entendu l'ensemble des mètres carrés mais aussi de faire découvrir l'un et l'autre équipement à des publics qui souvent ne se côtoient pas, ne se croisent pas et d'avoir ainsi demain des gens qui viendront à la Maison de Quartier et iront en même temps visiter la Médiathèque et, à l'inverse, des gens qui allant à la Médiathèque vont pouvoir découvrir un certain nombre d'activités très riches sur le quartier de Planoise, menées par la Maison de Quartier.

C'est vraiment un très beau projet sur lequel on est très fier de travailler dès maintenant.

M. LE MAIRE : C'est effectivement un projet qui va répondre aux besoins légitimes des habitants de Planoise. Je pense que tout le monde est d'accord avec cela. Je vous remercie pour les Planoisiens mais aussi pour tous les habitants de cette ville, voire même de l'agglomération car ce projet est destiné à tous».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 1^{er} juillet 2005.